Combien d'autres Vynova devront encore disparaître ? Europe, cesse de détruire ta propre industrie

Par Frank , 10 novembre 2026

Combien d'autres Vynova devront encore disparaître ? Europe, cesse de détruire ta propre industrie



Par Frank Dumon

La faillite annoncée de Vynova Belgium, à Tessenderlo-Ham, menace plus de six cents emplois. Ce n'est pas un drame isolé dans le Limbourg, mais un nouvel avertissement adressé à un continent qui fragilise ses

propres fondements industriels. Je pose une question simple à la Commission européenne : combien d'usines et de familles devront encore être sacrifiées avant que Bruxelles ose remettre fondamentalement en question sa politique énergétique et ses sanctions ?

1. Tessenderlo-Ham : derrière les chiffres, des vies humaines

Le 10 novembre 2026, lors d'un conseil d'entreprise extraordinaire, il a été annoncé que Vynova Belgium allait déposer une demande de faillite. Plus de six cents travailleurs et leurs familles sont désormais confrontés à un avenir incertain. À la date de cet article, il ne faut pas confondre cette demande avec un jugement de faillite déjà prononcé. Le syndicat chrétien ACV réclame, à juste titre, que tous les efforts possibles soient déployés pour permettre une reprise des activités et garantir les droits des travailleurs. [1][2]

À Tessenderlo, Vynova produit notamment du dichlorure d'éthylène (EDC) et du chlorure de vinyle monomère (VCM), des matières premières destinées à la fabrication du PVC, ainsi que de la soude caustique et de l'hydroxyde de potassium. Cette production ne fonctionne pas isolément : les matières premières provenant de Tessenderlo sont transformées dans les usines de Beek et de Mazingarbe. Le site fournit également des services à d'autres entreprises. Perdre un tel maillon, ce n'est pas seulement supprimer les emplois directs ; c'est aussi menacer tout un réseau industriel de fournisseurs, d'entreprises de maintenance, de prestataires logistiques et de spécialistes techniques. [3]

L'entreprise faisait l'objet d'une procédure de réorganisation judiciaire depuis décembre 2025. En septembre 2026, le tribunal de l'entreprise a une nouvelle fois prolongé cette protection. Selon les informations publiées par *De Morgen*, l'endettement atteignait environ 275 millions d'euros et les discussions en vue d'une reprise par Nobian avaient échoué. La direction invoquait des prix de l'énergie élevés et instables, une demande faible et l'augmentation des importations en provenance de régions où les coûts de production sont inférieurs. [1][4]

Je ne veux pas raconter ici des histoires commodes. On ne peut imputer à Bruxelles toutes les erreurs de gestion ni toutes les dettes d'une entreprise. Les actionnaires, les bailleurs de fonds et la direction doivent eux aussi rendre compte de leurs décisions. Le syndicat ABVV Scheikunde avait déjà soulevé des questions sur la responsabilité du propriétaire et averti qu'il serait trop facile de tout attribuer aux

prix de l'énergie. Cela mérite une enquête sérieuse. [5]

Mais l'Europe ne peut pas non plus fermer les yeux sur le problème structurel : si la production à forte intensité énergétique demeure durablement plus coûteuse sur notre continent que chez nos concurrents, chaque revers financier devient plus dangereux et chaque décision d'investissement plus difficile. Le dossier de Vynova ne constitue pas, à lui seul, la preuve irréfutable qu'une sanction particulière de l'Union européenne a provoqué la chute de l'usine. Il représente néanmoins un exemple concret de la vulnérabilité à laquelle la politique industrielle européenne doit remédier de toute urgence.

2. L'Europe ne perd pas une seule usine, mais des chaînes de production entières

Vynova n'est pas une exception. Le 28 janvier 2026, le Conseil européen de l'industrie chimique, Cefic, publiait une analyse accablante. Selon son rapport *Chemical Closures & Investments Radar*, le rythme des fermetures de capacités de production chimique s'est fortement accéléré depuis 2022. Les fermetures cumulées annoncées atteignaient 37 millions de tonnes de capacité, soit environ 9 % du total européen. Cefic associait à cette évolution la perte de 20 000 emplois directs et le risque pesant sur 89 000 emplois indirects supplémentaires. Selon la même analyse, les annonces annuelles de nouvelles capacités de production sont passées de 2,7 millions de tonnes en 2022 à 0,3 million de tonne en 2025. [6]

La mise à jour de septembre 2026 n'est guère plus rassurante : au premier semestre, l'industrie chimique européenne n'utilisait en moyenne qu'environ 75 % de ses capacités. L'organisation sectorielle décrivait un désavantage persistant sur le coût du gaz par rapport aux États-Unis, une demande atone et une surcapacité mondiale, notamment dans la chimie de base et les polymères. La Belgique, l'Allemagne et l'Italie figurent parmi les pays où cette pression est particulièrement perceptible. [7]

Se limiter au nombre de licenciements, c'est ne voir qu'une partie du danger. Une entreprise chimique approvisionne souvent des centaines d'autres sociétés dans la construction, l'industrie pharmaceutique, l'agriculture, l'électronique, le traitement de l'eau et la construction mécanique. Lorsqu'un produit de base n'est plus fabriqué en Europe, les clients doivent l'importer. Les chaînes de transport s'allongent, la sécurité d'approvisionnement devient plus fragile et les savoir-faire disparaissent progressivement des ateliers. On ne rouvre pas une installation arrêtée par un simple communiqué de presse venu de Bruxelles.

Un continent qui laisse disparaître sa base industrielle finit également par perdre une partie de son indépendance économique. Telle est ma conviction politique fondamentale, et les chiffres des fermetures rendent cet avertissement de plus en plus pressant.

3. La facture énergétique : même les institutions européennes reconnaissent le problème

Affirmer que l'énergie coûte cher en Europe ne relève pas d'un slogan de propagande russe. Ce constat figure dans les rapports des institutions européennes et internationales elles-mêmes. Dans une analyse publiée en 2025, l'OCDE indiquait qu'après la crise énergétique, le gaz russe acheminé par gazoduc, moins coûteux, avait été partiellement remplacé par du gaz naturel liquéfié (GNL) plus cher. En 2024, le prix de gros du gaz dans l'Union européenne était près de cinq fois supérieur à celui des États-Unis. La même année, l'électricité industrielle européenne coûtait environ deux fois plus cher qu'avant la crise énergétique. [8]

La Commission européenne reconnaissait elle aussi que, sur la période 2021-2023, les prix de l'électricité pour l'industrie étaient environ deux à trois fois plus élevés qu'aux États-Unis. Le gaz était encore bien plus coûteux durant cette période. Les écarts exacts varient selon les années, les entreprises et les contrats, mais on ne peut faire disparaître par des mots ce handicap structurel de compétitivité. [9]

Le prix du gaz influence en outre celui de l'électricité, même pour une entreprise qui ne brûle pas elle-même de gaz. Sur le marché de gros européen, l'unité de production la plus coûteuse encore nécessaire pour satisfaire la demande détermine souvent le prix du marché. Lorsqu'il s'agit d'une centrale au gaz, la hausse du prix du gaz peut donc alourdir la facture d'électricité de toute une industrie. Les taxes, les tarifs de réseau et les prélèvements nationaux jouent également un rôle. Tout ne découle donc pas des sanctions, et c'est précisément pourquoi plusieurs réformes sont indispensables. [8]

Le passage du gaz acheminé par gazoduc au GNL a eu une deuxième conséquence. Selon une analyse de la Commission européenne datant de mai 2026, l'Union est devenue davantage dépendante du marché mondial du GNL, sur lequel la demande asiatique, les coûts du transport maritime et les perturbations géopolitiques influencent aussi les prix. Entre 2021 et 2025, la part du GNL dans les importations européennes de gaz est passée d'environ 20 à 45 %. Cette transition a contribué à éviter des pénuries, mais elle a accru l'exposition aux chocs internationaux sur les prix. [10]

J'ai travaillé pendant de nombreuses années dans le secteur de l'énergie, notamment dans des terminaux gaziers. Cette expérience m'a appris à quel point la continuité de l'approvisionnement énergétique est essentielle pour des installations qu'on ne peut pas simplement arrêter du jour au lendemain. Les responsables politiques aiment parler en pourcentages et en années civiles ; pour une usine chimique, ce sont le prix, la disponibilité et la fiabilité de l'énergie qui déterminent si une ligne de production peut encore fonctionner de manière rentable.

4. La rupture énergétique avec la Russie : un choix politique aux conséquences économiques

Avant 2022, la Russie était un fournisseur majeur de gaz naturel pour l'Union européenne. Selon la Commission européenne, environ 45 % des importations européennes de gaz provenaient de Russie en 2021. En 2025, cette part n'était plus que d'environ 12 %, soit 36 milliards de mètres cubes. La dépendance a donc fortement diminué, mais le coût économique et stratégique de cette transition mérite un débat bien plus honnête. [10][11]

Cette rupture s'est produite dans un contexte de guerre. L'invasion de l'Ukraine par la Russie, les sanctions européennes, les réductions des livraisons de gaz décidées par Moscou et la disparition de certaines voies de transit ont conjointement bouleversé les anciennes relations commerciales. Il serait historiquement inexact d'attribuer toutes les hausses de prix à Bruxelles, comme si Moscou n'avait pris aucune décision de son côté. Mais il est tout aussi injustifié de présenter toute critique des sanctions européennes comme moralement inacceptable. L'Union européenne doit répondre des conséquences et de la proportionnalité de ses propres décisions. [8][12]

Le 26 janvier 2026, le Conseil de l'Union européenne a approuvé la législation visant à interdire progressivement les importations restantes de gaz russe par gazoduc et de GNL. La suppression complète des importations de GNL est prévue pour le début de 2027 et celle du gaz acheminé par gazoduc pour l'automne 2027. En cas d'urgence grave officiellement constatée pour la sécurité d'approvisionnement, le règlement permet une suspension temporaire. Il ne s'agit donc pas simplement d'une déclaration diplomatique, mais d'un choix inscrit dans le droit et qui affectera l'offre future. [12]

Le pétrole brut russe fait déjà l'objet d'une interdiction d'importation étendue, assortie de quelques exceptions limitées pour certains États membres. La Commission européenne indique qu'en 2025, 9,7 millions de tonnes de pétrole brut

russe étaient encore importées. Le pétrole n'est pas seulement un carburant pour les transports : les produits pétroliers sont aussi des matières premières pour une partie de l'industrie pétrochimique. Le débat doit donc examiner séparément le gaz, le GNL, le pétrole et les combustibles nucléaires, en tenant compte de leurs marchés, de leurs exigences techniques et de leurs régimes juridiques respectifs. [11]

Ma question à la Commission européenne est donc directe : **où se trouve l'analyse coûts-avantages indépendante et accessible au public qui mette en regard les dommages industriels, les investissements perdus, les surcoûts énergétiques et les bénéfices stratégiques de cette suppression totale des importations ?** Une mesure ayant des conséquences économiques aussi considérables doit être sans cesse confrontée à la réalité. Une décision politique, une fois prise, ne doit pas devenir un dogme intouchable.

Je plaide pour la réouverture d'un dialogue diplomatique et économique avec la Russie, y compris la possibilité de négocier de nouveaux contrats énergétiques vérifiables, lorsque les conditions politiques et juridiques nécessaires seront réunies. Cela ne garantit aucunement un retour immédiat à un gaz bon marché : les infrastructures, les contrats, la confiance mutuelle et la guerre elle-même constituent des obstacles bien réels. Mais il serait irresponsable d'interdire à l'avance jusqu'à la discussion de cette possibilité.

Commercer avec un adversaire géopolitique ne signifie pas approuver l'ensemble de ses actes. La diplomatie existe précisément parce que des pays peuvent être en profond désaccord tout en devant gérer des intérêts communs. Les intérêts des travailleurs, des consommateurs et des entreprises industrielles d'Europe doivent avoir toute leur place dans cette réflexion.

5. BASF : l'Europe réduit sa production tandis que la Chine développe ses capacités



Le groupe allemand BASF illustre le déplacement des centres de gravité géographiques de l'industrie chimique. À Ludwigshafen, le groupe a annoncé en 2024 la fermeture de plusieurs unités de production dans le cadre d'adaptations structurelles. BASF invoquait la nécessité de rétablir sa compétitivité. [13]

Le 26 mars 2026, un nouveau site intégré de BASF à Zhanjiang, en Chine, a été officiellement inauguré, représentant un investissement d'environ 8,7 milliards d'euros. C'est un symbole frappant de l'attrait du marché chinois et des investissements industriels de grande ampleur réalisés en dehors de l'Europe. [14]

La chronologie est importante. BASF avait décidé de lancer ce projet chinois dès 2018, bien avant la guerre de 2022 et la crise énergétique qui a suivi. Il serait donc inexact de prétendre que l'ensemble du complexe chinois a été directement délocalisé depuis l'Allemagne à cause des sanctions européennes. BASF continue d'ailleurs à investir à Ludwigshafen. [14][15]

Cela ne change rien à l'avertissement politique. Les usines européennes doivent pouvoir rivaliser avec des producteurs bénéficiant d'une énergie moins chère, de vastes marchés intérieurs et parfois d'aides publiques considérables. Si l'Europe ne réduit pas les écarts structurels de coûts, les futures extensions de capacité se feront ailleurs. Les décisions d'investissement qui ne sont pas prises aujourd'hui à Anvers, Ludwigshafen ou Tessenderlo correspondent aux emplois qui manqueront demain.

6. Uranium : la dépendance européenne ne disparaîtra pas sur simple déclaration

Ces derniers mois, j'ai écrit 57 articles consacrés à diverses questions sociales et politiques. Dans mon article du 13 juillet 2026, Pourquoi l'Europe a toujours besoin de la Russie pour garder la lumière allumée, j'attirais l'attention sur un aspect souvent oublié de ce débat : le combustible nucléaire. Il ne s'agit pas seulement de l'extraction du minerai d'uranium, mais également de sa conversion, de son enrichissement et de la fabrication d'assemblages combustibles adaptés.



De nouvelles données de l'Agence d'approvisionnement d'Euratom rendent ces dépendances particulièrement concrètes. En 2025, 15,98 % de l'uranium naturel livré aux exploitants de centrales nucléaires européennes provenait de Russie. Les entreprises russes représentaient également 24,40 % des services de conversion fournis et 22,55 % des services d'enrichissement. Ces pourcentages concernent différentes étapes de la chaîne et ne peuvent pas être additionnés. Pour certains réacteurs de conception russe, le recours à un combustible de substitution demeure, en outre, un défi technique et réglementaire. [16]

Il serait faux de prétendre qu'il existe déjà aujourd'hui une interdiction européenne générale couvrant tous les produits à base d'uranium russe et l'ensemble des services nucléaires. L'Union européenne travaille à une réduction progressive de cette dépendance. C'est précisément pourquoi les délais réels, les coûts et la sûreté technique des solutions de remplacement doivent être exposés en toute transparence. [11][16]

L'autonomie stratégique ne signifie pas que l'Europe doive exclure ses fournisseurs dès demain, sans préparation. Elle signifie disposer d'un nombre suffisant de fournisseurs fiables et concurrents et réduire méthodiquement ses vulnérabilités. L'illusion selon laquelle une interdiction politique ferait automatiquement apparaître

de nouvelles mines, des installations d'enrichissement ou du combustible nucléaire certifié est dangereuse.

7. La Commission européenne connaît déjà le problème. Où sont les résultats ?

Bruxelles peut difficilement prétendre ne pas avoir entendu les signaux d'alarme. En février 2025, la Commission européenne a lancé un plan d'action pour une énergie abordable. En juillet 2025, un plan d'action européen distinct pour l'industrie chimique a suivi, portant notamment sur l'énergie à prix abordable, la protection contre la concurrence déloyale, la simplification de la réglementation et la préservation des productions critiques. Ce sont, en soi, des objectifs raisonnables. [17][18]

Mais un entrepreneur ne peut pas payer sa facture d'électricité avec une note d'orientation politique. Un opérateur d'usine ne peut pas faire vivre sa famille avec une stratégie européenne pour 2030. Les travailleurs de Vynova n'ont pas besoin d'une nouvelle déclaration solennelle ; ils ont besoin d'une usine viable, d'un employeur fiable et d'un avenir.

La Commission européenne présidée par Ursula von der Leyen doit donc être jugée sur des résultats mesurables : la baisse des prix de l'énergie pour l'industrie, la préservation et la création de capacités de production, la sécurité des chaînes d'approvisionnement et des emplois durables. Si ces résultats ne sont pas au rendez-vous, les instruments choisis doivent eux aussi pouvoir être remis en question, y compris le calendrier des sanctions et des suppressions progressives des importations.

8. Sept exigences concrètes adressées à Bruxelles et aux États membres

1. **Organisez immédiatement une réunion de crise européenne sur l'industrie.** Réunissez la Commission européenne, les États membres, l'industrie chimique, les gestionnaires des réseaux d'électricité et de gaz ainsi que les syndicats. Publiez, dans un délai de quatre-vingt-dix jours, un bilan vérifiable des fermetures, des investissements, des coûts énergétiques et des emplois menacés dans chaque grand bassin industriel.
2. **Réévaluez la suppression complète des importations d'énergie russe.** Faites réaliser une analyse indépendante des coûts et des avantages économiques,

sociaux et stratégiques des sanctions et interdictions d'importation existantes. Examinez les adaptations juridiquement possibles, les dispositions transitoires et, si les circonstances le permettent, les négociations sur de nouvelles livraisons, sans recréer une dépendance unilatérale. La législation existante ne peut être modifiée que par les procédures européennes compétentes.

3. **Rendez l'électricité abordable pour les productions à forte intensité énergétique.** Réduisez, lorsque cela se justifie, les charges sans lien direct avec l'énergie, accélérez les investissements dans les réseaux et les capacités de production et facilitez les contrats d'approvisionnement à long terme à des prix prévisibles. Les aides doivent être ciblées, temporaires, contrôlables et conditionnées à l'emploi et à l'investissement, et non constituer des chèques en blanc aux actionnaires.
4. **Protégez les sites industriels stratégiques comme Tessenderlo.** Travaillez avec les curateurs, les salariés, les investisseurs et les autorités régionales pour explorer les possibilités de reprise des activités. Examinez quelles installations peuvent rester viables sur les plans économique et environnemental. Exigez en parallèle une transparence totale sur la gestion des propriétaires, des créanciers et des directions. Les aides publiques doivent être soumises à des exigences de bonne gouvernance et de préservation des savoir-faire industriels.
5. **Luttez contre la concurrence mondiale déloyale.** Utilisez les instruments commerciaux existants contre les pratiques de dumping démontrées et les subventions interdites, dans le respect du droit commercial. Évitez que la production européenne soit remplacée par des importations de produits fabriqués ailleurs selon des normes environnementales et sociales moins exigeantes.
6. **Renforcez les propres capacités d'approvisionnement énergétique de l'Europe.** Investissez dans des réseaux fiables, le stockage, les économies d'énergie, les énergies renouvelables et, lorsque cela est socialement et techniquement justifié, l'énergie nucléaire. La diversification peut être judicieuse, mais remplacer une dépendance unilatérale par une autre envers le GNL américain ou tout autre fournisseur ne constitue pas une autonomie stratégique.
7. **Rendez publiquement des comptes aux citoyens.** Demandez à l'Union européenne de publier chaque année le coût de ses politiques énergétiques et de sanctions, les capacités industrielles qui disparaissent, les emplois dont le maintien est effectivement démontré et la contribution de ses mesures à la paix, à la sécurité et à la résilience économique. Les convictions politiques ne doivent jamais être dispensées d'une évaluation économique.

9. La responsabilité morale commence par ceux qui paient la facture

En Europe, on parle souvent de valeurs, de fermeté géopolitique et d'indépendance. Ces mots peuvent avoir un sens, mais ils ne doivent pas masquer la réalité concrète. Que signifie l'indépendance européenne pour un ouvrier qui perd son emploi parce que son usine n'est plus compétitive ? Que signifie la prospérité pour une région où les installations chimiques ferment, où les sous-traitants disparaissent et où les jeunes techniciens ne voient plus d'avenir ?

Je ne demande pas que l'Europe subordonne tous ses intérêts à la Russie. Je demande qu'elle cesse enfin de traiter sa propre économie comme une préoccupation secondaire. Qui veut être véritablement indépendant doit être capable de produire, de se procurer une énergie abordable et de négocier avec plusieurs grandes puissances. Les États-Unis, la Chine et la Russie conduisent leur politique en fonction de leurs propres intérêts. Pourquoi l'Europe ne ferait-elle pas de même ?

Le dossier Vynova doit d'abord être celui de la protection des travailleurs, de la responsabilité des dirigeants d'entreprise et d'une recherche sérieuse de solutions permettant la poursuite des activités. Mais il constitue également un puissant avertissement pour l'Europe. La prochaine fermeture pourrait toucher une usine d'engrais, une aciérie, une verrerie ou une autre installation chimique. Chaque fermeture résulte d'un ensemble de causes qui lui sont propres ; prises ensemble, elles dessinent une tendance qu'aucun responsable politique sensé ne devrait ignorer.

> **Mon appel à la Commission européenne est simple : mettez fin à cette politique d'automutilation industrielle. Réexaminez les politiques énergétiques et les sanctions sans aucun tabou. Négociez lorsque cela est responsable et possible. Protégez la production, les savoir-faire et les familles qui font véritablement fonctionner l'Europe.**

Un continent qui ferme ses usines, paie son énergie importée au prix fort et regarde son avenir industriel partir vers d'autres régions du monde ne peut pas prétendre indéfiniment qu'il progresse vers une plus grande autonomie. **Combien d'autres Vynova devront encore disparaître avant que Bruxelles accepte de regarder cette réalité en face ?**

Sources et documentation

1. De Morgen, 10 novembre 2026 – Vynova Belgium annonce une demande de faillite ; voir également TV Limburg, 10 novembre 2026.
2. ACV, 10 novembre 2026 – Vynova Belgium confirme l'annonce de sa demande de faillite.

3. Vynova – Présentation officielle de la production et du site de Tessenderlo.
4. Tribunal de l'entreprise d'Anvers, division de Hasselt, 8 septembre 2026 – Prolongation de la réorganisation judiciaire de Vynova.
5. ABVV Scheikunde / ACCG, 28 octobre 2026 – Incertitudes et interrogations concernant Vynova et VAO.
6. Cefic, 28 janvier 2026 – Chemical Closures & Investments Radar 2022–2025.
7. Cefic, 14 septembre 2026 – Chemical Trends Report Q2 2026.
8. OCDE, Études économiques : Union européenne et zone euro 2025 – Renforcement des marchés de l'électricité.
9. Commission européenne, COM(2024)404 – Prix de l'énergie en Europe et compétitivité.
10. Commission européenne, 21 mai 2026 – Évolution des prix du gaz et de l'électricité après le passage au GNL.
11. Commission européenne – REPowerEU : quatre ans après (2026).
12. Conseil de l'Union européenne, 26 janvier 2026 – Approbation définitive de l'interdiction progressive des importations de gaz russe.
13. BASF, 29 août 2024 – Adaptations structurelles et fermetures d'installations à Ludwigshafen.
14. BASF – Zhanjiang, historique des investissements depuis 2018 et mise en service en 2026 ; voir également BASF, inauguration officielle en mars 2026.
15. BASF, 28 avril 2026 – Nouveaux investissements à Ludwigshafen et Zhanjiang.
16. Agence d'approvisionnement d'Euratom – Marché de l'Union européenne en 2025 : uranium, conversion et enrichissement.
17. Commission européenne, 26 février 2025 – Plan d'action pour une énergie abordable.
18. Commission européenne, 8 juillet 2025 – Plan d'action européen pour l'industrie chimique.